



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[P - R]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

RAT

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60240](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60240)

circonspection. Il ne cessa jamais de lire ou d'écrire, jusqu'à un âge avancé qu'il devint aveugle. Il fut tué peu de tems après, vers l'an 935. Ses *Traitéz sur les maladies des Enfans* sont encore estimés. Rasis est le premier qui ait écrit de la petite vérole, qui peut-être n'est pas beaucoup plus ancienne que lui. Il est certain que les Romains ne la connoissoient pas, & qu'il n'existe pas de nom latin pour la désigner; comme il est certain aussi, que sans la charlatanerie de l'inoculation elle seroit réduite à rien, comme la lèpre & le mal des ardens (*voyez CONDAMINE*). Robert Etienne donna en 1548, en grec, le traité de ce médecin sur cette maladie funeste. On en a fait depuis à Londres une édition en arabe & en latin, 1767, in-8°. Ses autres ouvrages se trouvent avec le *Trallien*, 1548, in-fol. Il tira son nom de *Rhasès* ou *Araf*, de la ville de Ray en Perse, célèbre par son académie, où il naquit vers l'an 860. Après s'être signalé par plusieurs guérisons, il eut la direction de divers hôpitaux, & la place de médecin du calife Moklader Billah.

RASTIGNAC, *voy. CHAT* ou **CHAPT DE RASTIGNAC**. Ce nom illustre s'est trouvé avec tant d'autres, dans le catalogue des victimes de la révolution de France. L'abbé Chapt de Rastignac, aussi respecté pour ses vertus que son profond savoir, constamment employé à la défense de la vérité & de la Religion, fut massacré avec 160, tant évêques que prêtres, dans l'église des Carmes à Paris, le 2 septembre

1792. On trouve quelques détails sur cette exécution horrible dans le *Journ. histor. & littér.*, 1 octobre 1792, pag. 217. Il étoit âgé de 80 ans. Peu avant sa mort il avoit publié la *Lettre Synodale de Nicolas Patriarche de Constantinople*, traduite du grec, avec de savantes notes. *Ibid.*, 1 avril 1792, pag. 492.

RATALLER, (George) né d'une famille noble à Leuvarde en 1528, fut fait conseiller au grand-conseil de Malines en 1565, & président du conseil d'Utrecht en 1569. Il y mourut le 6 octobre 1581, avec la réputation d'un magistrat laborieux & integre, & d'un savant littérateur. Nous avons de lui : I. *Sophoclis tragediæ latino carmine reddita*, Anvers, 1570, in-12. II. *Euripidis tragediæ*, 1581, in-12, en vers latins. III. *Hesiodi opera*, Francfort, 1546, en vers latins, &c.

RATBERT, *voyez PASCHE* **RATBERT**.

RATHERÉ ou **RATHIER**, moine de l'abbaye de Lobbes, suivit en Italie Hilduin qui avoit été dépouillé de l'évêché de Liege. Rathere y obtint l'évêché de Vérone, dont il fut dépossédé quelque tems après. Il remonta sur son siege épiscopal, mais il en fut encore chassé par Manassès, archevêque de Milan, qui contre toutes les loix avoit été ordonné évêque de Vérone. S. Brunon, archevêque de Cologne, dont Rathere avoit été précepteur, le fit nommer à l'évêché de Liege après la mort de Hilduin: mais il essuya le même sort qu'en Italie. S'étant élevé, peut-être avec trop de véhémence, contre les vices dominans, un parti

parti puissant parvint à le faire déposer. Il repassa en Italie, & fut de nouveau rétabli par le crédit de l'empereur Othon sur le siege de Vérone : mais s'étant livré comme à Liege à toute l'ardeur de son zele contre les désordres qui y régnoient, il en fut chassé une troisième fois : ce qui donna lieu à ce vers :
Veronæ presul, sed ter Rathe-
rius exul.

Il vint alors en France, y acheta des terres, & obtint les abbayes de S. Amand, d'Aumont & d'Alne. Selon plusieurs auteurs, il mourut à Alne dans l'Entre-Sambre- & -Meuse, l'an 974, & son corps fut transporté à Lobbes. On a de lui : I. *Des Apologies*, des *Ordonnances Synodales*, des *Lettres* & des *Sermons*, qui se trouvent dans le tome 2. du *Spicilege de Dom Luc d'Achery*. II. Six livres de *Discours (Præloquiorum)* dans le tome IX de l'*Amplissima Collectio* des Peres Martenne & Durand. Pierre & Jérôme Ballerini, freres, ont donné une édition des *Œuvres* de Rathere, à Vérone, en 1765, in-fol.

RATHSAMHAUSEN, (Casimir - Frédéric de) né à Strasbourg le 17 janvier 1698 dans le sein d'une famille noble qui venoit de rentrer au giron de l'Eglise, fit profession de l'Ordre monastique de S. Benoît le 24 avril 1718, dans la célèbre abbaye princiere de Murbach. D'abord grand-prieur de Lure, puis élu coadjuteur de Murbach le 26 août 1737, il succéda le 26 juin 1756, dans la dignité abbatiale, au cardinal François-Armand de Rohan-Soubise. Son abbaye,

Tome VII,

transférée en 1759 à Gebwiler, fut sécularisée & changée en chapitre équestre le 11 août 1764, par le pape Clément XIII. C'est aux soins de ce vertueux prélat que l'église de Gebwiler, un des plus beaux édifices de l'Alsace, doit particulièrement son existence ; elle justifie aux yeux de tous les connoisseurs l'inscription placée au haut du frontispice : *Opus namque grande est : neque enim homini preparatur habitatio, sed Deo* (1 Par. 29).

RATKAI, (George) né en 1613 en Hongrie d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait chanoine de l'église de Zagrab. Il y mérita la confiance du vice-roi de la Croatie, Jean Draskovits, qui l'engagea à écrire l'histoire de cette province, & lui en facilita le moyen par le libre accès qu'il lui donna aux archives. Les fruits de ses recherches sont consignés dans *Memoria regum & Banorum regnorum Dalmatiæ, Croatia, Slavoniæ, inchoata ab origine sua usque ad annum 1652*, Vienne, 1652, in-folio : ouvrage qui a fixé les suffrages de ses compatriotes & des savans.

RATRAMNE, moine de l'abbaye de Corbie en Picardie, florissoit dans le 9. siecle. Il étoit contemporain d'Hincmar, contre lequel il publia 2 *Livres sur la Prédestination*, dans lesquels il montre que la doctrine de S. Augustin sur la grace est la seule doctrine catholique. Ce qui doit s'entendre des assertions opposées aux erreurs des Pélagiens ; & point de diverses questions incidentes, que l'Eglise, comme

N^o

Célestin I & Innocent XII l'ont déclaré, n'a pas prétendu décider. On les trouve dans les *Vindiciae predestinationis* de Gilbert Mauguin, 1650, 2 vol. in-4°. On a encore de lui plusieurs autres Traités: I. *De l'ensauvement de Jesus-Christ* dans le *Spicilege* de D. d'Achery. II. *De l'Ame*. III. *Un Traité contre les Grecs*, en 4 livres, dans lequel il justifie les Latins. Il se trouve dans le *Spicilege*. IV. *Un Traité du Corps & du Sang de Jesus-Christ, contre Paschase Ratbert*. Le docteur Boileau le publia en 1686, in-12, avec une traduction françoise & des notes. Le traducteur l'orna en même tems d'une Préface, dans laquelle il démontre contre les Calvinistes, que le Traité de Rattramne n'est nullement favorable à leurs opinions, comme ils le prétendent ordinairement. L'auteur de la *Perpétuité de la Foi* a démontré également que cet ouvrage obscur est bien plus favorable aux Catholiques qu'aux Sacramentaires; mais Mabillon a porté cette preuve jusqu'à l'évidence dans la préface au 14e. *Siecle des Bénédictins*. Rattramne entreprend d'y prouver deux choses: la 1re., que le corps & le sang de Jesus-Christ qui sont reçus dans l'Eglise par la bouche des fideles, sont des figures, si on les considère par l'apparence visible & extérieure du pain & du vin, quoiqu'ils soient véritablement le corps & le sang de Jesus-Christ par la puissance du Verbe Divin: la 2e., que le corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est différent, non en soi & quant à la substance, mais quant à la maniere d'être, du

corps de J. C. tel qu'il étoit sur la terre, & tel qu'il est dans le ciel, sans voile & sans figure. Le *Traité du Corps & du Sang de J. C.*, fut imprimé en latin avec une *Défense*, en 1712, in-12. On trouve dans les *Ecrivains Ecclesiastiques* d'Oudin, article RATTRAMNE, une *Lettre curieuse* de celui-ci sur les *Cynocéphales*, ou sur les hommes qui ont une tête de chien. Il y a toute apparence que ces prétendus hommes étoient des singes; quoiqu'il soit possible que la partie inférieure du visage devenue trop saillante, ait donné à quelques familles une espece de physionomie canine, sans altérer essentiellement la figure de l'homme, ineffaçable dans ses grands traits, comme le remarque Buffon, la même sous tous les climats, & l'influence de toutes les causes locales. Les monstruosités qu'elle essuie quelquefois, ne sont qu'individuelles, & tiennent aux regles mêmes qui maintiennent l'uniformité générale.

RAVAILLAC, (François) fils d'un praticien d'Angoulême, conçut l'exécration d'assassiner Henri IV, & il l'exécuta le 14 mai 1610. Un embarras de charrettes avoit arrêté le carrosse du roi au milieu de la rue de la Feronnerie, qui étoit alors fort étroite. Ravailac monte sur une des roues de derriere, & avançant le corps dans le carrosse au moment que ce prince étoit tourné vers le duc d'Eperrnon assis à son côté, pour lui parler à l'oreille, il lui donne dans la poitrine deux coups de poignard. Le monstre eût pu se sauver sans être reconnu; mais